

**FORMATION : GESTION DU PATRIMOINE DES PERSONNES PROTEGEES**

MAJ : 31/05/2023



ETAPES	LIBELLES
DUREE	1 journée, soit 7 heures
LIEU ET ACCES	Siège social de Master Formation 95 Avenue des Logissons, Immeuble Gamma 13770 VENELLES 04.42.60.01.27 Cette formation n'est pas accessible à distance
NOMBRE DE STAGIAIRES	25 maximum
PRESENTATION DE LA FORMATION	Au 1er janvier 2050, la France métropolitaine comptera 70,0 millions d'habitants - Un Français sur trois sera âgé de 60 ans ou plus - L'autonomie de la volonté des populations âgées est un sujet central
VALIDATION	La validation se fera via une attestation de présence pour la matinée et une autre pour l'après midi
METHODE D'EVALUATION	Evaluation à chaud par le participant avec adéquation de la formation par rapport aux attentes, à la qualité du contenu et de l'animation globale de la présentation A la fin de la formation, un QCM de contrôle viendra valider les compétences acquises par les participants. Un taux de réussite minimum de 70% sera nécessaire pour valider la formation
FORMATEUR	Christilia GIL, Gestionnaire de patrimoine, diplômée en Gestion de Patrimoine Juriscampus, DSCG, Master 2 Finances spécialité Entreprise, CNC Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
OBJECTIFS	Cette formation permet au participant d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour : Dresser les enjeux du vieillissement de la population Connaître le fonctionnement standard des mesures de protections judiciaires Maîtriser les stratégies d'anticipation Connaître les outils de la gestion dynamique du patrimoine protégé
PUBLIC	Conseillers en gestion de patrimoine
PRE-REQUIS	Aucun
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Nous privilégions une approche pédagogique par la pratique et l'interactivité entre les participants et l'organisateur : - Présentation sur support papier et informatique - Des retours d'expérience en utilisant les cas spécifiques rencontrés par l'organisateur A l'issue de la formation, l'ensemble des points abordés sera remis aux participants via une fiche de formation dématérialisée, claire et précise reprenant l'intégralité des points techniques évoqués
MODULES	Présentation du système fiscal français Panorama des revenus catégoriels Etapes du calcul de l'impôt, la notion de taux marginal, le barème progressif, le quotient familial Différence entre le mécanisme de crédit d'impôt et de réduction d'impôt Cas pratiques
TARIF DE LA FORMATION	Devis sur mesure, nous consulter
DELAIS D'ACCES A LA FORMATION	Le délai d'accès à la formation est fixé à 5 jours avant la date de début prévu pour la session de formation.
ACCESSIBILITE	Si vous êtes en situation de handicap et/ou si votre situation nécessite des aménagements particuliers contactez-nous
CONTACT MAIL	<a href="mailto:contact@master-formation.org">contact@master-formation.org</a>
CONTACT TELEPHONE	06 56 84 30 85

